

## Inauguration

# Nouveau logis pour le Conservatoire populaire

## Le siège de l'école de musique, danse et théâtre déménage aux Tranchées

Sylvie Bonier

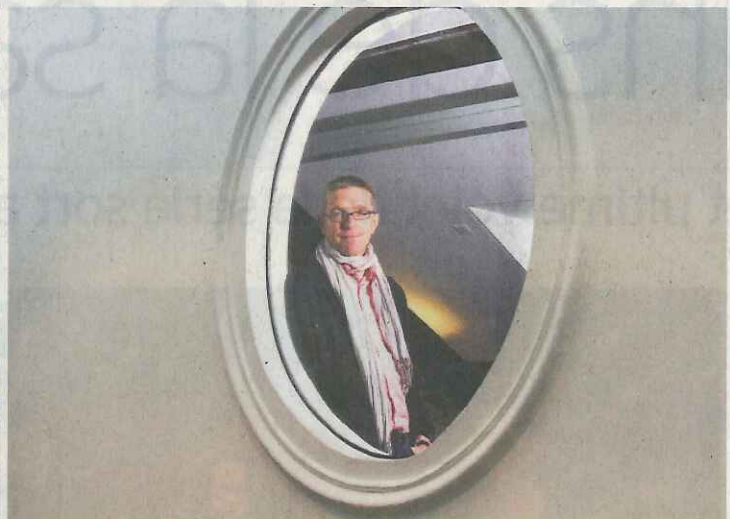
Il n'a plus de populaire que le nom, et la philosophie... Le Conservatoire populaire de musique (CPM), hérité de l'École sociale de musique, quitte en effet le démocratique boulevard Saint-Georges. Il installe dorénavant son siège dans le quartier bourgeois des Tranchées, à l'angle des rues Charles-Bonnet et François-D'Ivernois.

L'inauguration, qui aura lieu toute la journée du samedi 17 novembre, entre 11 h et 23 h, célébrera ainsi un déménagement marquant. Mais aussi un anniversaire remarquable: les 80 ans de l'institution. La belle aventure de la «musique pour tous» prend donc du galon et s'ancre dans les beaux quartiers. Il y avait bien déjà les 14 salles d'enseignement et le studio Gabriele d'Agostini qui accueillait les cours d'instrument du CPM, et ceux de musique ancienne et de jazz du Conservatoire.

### Une salle de 160 places

Pour des raisons de rassemblement et de rationalisation, le magnifique hôtel particulier conçu par Charles-Gabriel Diodati en 1860 a donc non seulement retrouvé tout son lustre, mais se voit aujourd'hui doté d'une salle de spectacle de 160 places fixes, aussi confortable qu'esthétique. Et l'administration, ainsi que les activités musicales du centre-ville, sont désormais réunies dans ce même lieu. Le tout complètement réorganisé par Jean-Pierre Stefani, «un véritable artiste», pour le directeur du CPM, Peter Minten.

Pourtant, le cahier des charges d'un bâtiment protégé n'est vraiment pas simple à tenir. Mais ces contraintes ont visiblement inspiré le bureau d'architecture. «Tout a été repensé dans le souci d'une meilleure accessibilité au public, une fonctionnalité accrue pour les élèves et la modernisation de l'outil dans le respect his-



De gauche à droite et de haut en bas: le bâtiment à l'angle des rues Charles-Bonnet et François-D'Ivernois, le directeur du CPM Peter Minten, un élève au travail dans les nouveaux locaux, et la cage d'escalier rénovée dotée d'un ascenseur en verre. O. VOGELSANG

torique de la bâtisse», se félicite Peter Minten.

«Les changements majeurs concernent l'entrée, déplacée à l'angle des deux rues sur un vaste espace de pierre blanche en forme d'amphithéâtre, une formidable salle de spectacles en sous-sol, une petite salle d'audition Roland Vuataz au rez-de-chaussée, et la réhabilitation des combles en bureaux.»

Tous les aménagements actua-

lisés pour des raisons esthétiques, pratiques, énergétiques ou de sécurité doivent répondre à un critère essentiel: être réversibles en cas d'utilisation future du lieu en musée. Les particularités d'origine ont donc été conservées et mises en valeur (moultures, cheminées, portes et fenêtres, œils-de-bœuf, placards, parquets, poutres apparentes...).

### Discrète modernité

La modernité s'est invitée discrètement (ascenseur en verre, espaces d'accueil transparents, fau-

teux rabattables de velours rouge, plafond boisé en vagues et matériel d'éclairage dernier cri dans la salle de concert; doubles vitrages et huisseries modernes en bois et faux plafonds acoustiques «enlevables»). Quant au reste, tout s'organise désormais sur huit niveaux, du 3e sous-sol au 4e étage (voir encadré).

Pour un autre anniversaire, celui des 10 ans de Peter Minten à la tête du CPM, ce splendide lieu de travail représente, comme pour les élèves musiciens et la ville de Genève, un réjouissant cadeau.

### Quelques chiffres

**Durée des travaux:** 21 mois.

**Coût total:** 12,3 millions de fr.

**Utilisation:** dans les sous-sols, un studio de 160 places, une salle voûtée en pierre, le département d'électroacoustique et la salle de ballet. Au rez-de-chaussée, le centre de documentation et la salle d'audition. Dans les étages, 14 salles d'enseignement, la direction et les RH, le secrétariat et la comptabilité.